

## Environnement Massif Central se lance dans l'extrusion Une vitrine technologique et économique pour la gestion des déchets en Lozère

Apporter une réponse aux problèmes de gestion des déchets d'un département. C'est l'ambition de l'entreprise familiale Environnement 48 qui a développé le tri et le recyclage des déchets ménagers et industriels en 1997 à Mende en Lozère. Vingt ans après, Environnement Massif Central a diversifié ses activités de valorisation et a investi plusieurs millions d'euros, en particulier dans le traitement des déchets plastiques, de la collecte à l'extrusion.

L'histoire de Environnement Massif Central s'est forgée depuis vingt ans autour de deux objectifs : gérer et traiter les déchets d'un département, tout en contribuant au dynamisme économique local. Cet ancrage territorial, Olivier Dalle le président de la PME s'en est fait un credo : « nous avons commencé par la collecte des déchets ménagers, puis le tri manuel et mécanisé des emballages ménagers et industriels en vue de les acheminer vers les filières de recyclage existantes ». Une façon pour cet entrepreneur lozérien, de garder la main sur les flux de déchets générés localement qui sinon, auraient été traités sur d'autres territoires, et de créer des emplois dans le département le moins peuplé de France. Aujourd'hui, l'entreprise emploie plus de 70 personnes avec une forte implication dans l'insertion professionnelle dont le taux atteint désormais 40 %. « Dommage que nous ayons malgré tout beaucoup de mal à recruter car ce n'est pas le travail qui manque » regrette Philippe Michelet, directeur administratif et financier de l'entreprise. Néanmoins, l'entreprise lozérienne n'hésite pas à s'engager dans l'aide aux personnes en difficulté, en leur proposant du travail et des cours d'alphabétisation, quand cela s'avère nécessaire.

En 2004, Environnement 48 devenue Environnement Massif Central franchit une nouvelle étape avec l'ouverture d'un premier centre de tri des emballages ménagers sur son nouveau site industriel basé dans la zone d'activité du Causse d'Auge à Mende sur un terrain de 1,7 hectare. L'installation est équipée alors d'une table de tri circulaire qui peut traiter 1500 t/an. En 2007, l'entreprise décide de se lancer dans le regroupement des DEEE (déchets électriques et électroniques), collectés dans la région et remis aux filières de démantèlement en partenariat avec les éco-organismes Ecologic et Eco-systèmes. Une plateforme logistique de 1000 m<sup>2</sup>, construite en 2011, est réservée à ce gisement. En 2010, l'entreprise passe un cap important pour son développement et celui de la région, avec la construction de sa première usine de tri automatisé haute performance. Celle-ci repose essentiellement sur des machines de tri optique, de marque Pellenc ST et a d'abord été construite pour traiter la fraction sèche des ordures ménagères : « Nous avons élargi peu à peu notre prestation à d'autres gisements de déchets, notamment aux plastiques en mélange provenant d'autres centres de tri engagés dans l'extension des consignes de tri. Cela nous a amené à proposer en 2015 avec le soutien de Citeo et de l'Ademe, la modernisation de notre centre de tri pour augmenter notre capacité de surtri et trier les emballages plastiques provenant du département de la Lozère désormais dans le périmètre de l'extension des consignes de tri ». Aujourd'hui, l'entreprise lozérienne peut ainsi traiter la collecte sélective de 80 000 habitants et dispose d'une capacité de surtri de 25 000 tonnes.

### Les déchets, un tremplin pour l'emploi

Sur le fonds, la stratégie d'Olivier Dalle est claire : Environnement Massif Central bénéficie d'un rôle central sur son territoire, étant le seul site à réaliser toutes les opérations, de la collecte à la transformation des déchets. C'est dans cette logique que l'entreprise a décidé il y a quatre ans, de s'investir pleinement dans le traitement des plastiques et de développer sur le département de la Lozère, une activité économique à forte valeur ajoutée. C'est dans ce même objectif que l'entreprise a candidaté à l'AAP pour la modernisation des centres de tri. Elle a été la seule entreprise retenue sur le volet surtri. Le tournant a été amorcé début 2017 et une nouvelle organisation des outils de

traitement a été mise en œuvre pour privilégier la massification des flux de déchets plastiques et permettre la séparation des nouvelles résines générées par l'extension des consignes de tri. À cette fin, le centre de tri modernisé en 2016 a été dédié au tri et au surtri des déchets plastiques. Pour libérer les capacités, les autres flux traités sur ce centre tels que la fraction sèche des ordures ménagères, les DIB et les encombrants de déchèteries ont été transférés dans une nouvelle usine. La valorisation matière est toujours privilégiée. Toutefois, les matériaux qui ne peuvent pas suivre cette voie de valorisation servent à produire du CSR (combustible solide de récupération) à hauteur de 10 000 t/an environ. « Nous avons fait le choix de miser sur une qualité élevée et constante grâce à des procédés maison que nous mettons en pratique, indique Olivier Dalle. Le combustible obtenu possède un PCI très élevé, mais une faible teneur en chlore et en cendres. Nos CSR sont envoyés dans les cimenteries du grand Sud jusqu'en Catalogne. Aujourd'hui, nous cherchons également de nouveaux débouchés ». L'entreprise opère aujourd'hui sur une superficie totale de 11 hectares et plus de 20 000 m<sup>2</sup> de bâtiments couverts. Moyennant un investissement de plus de 9 millions d'euros engagés entre 2015 et 2017, Environnement Massif Central dispose entre autres d'un parc total de neuf machines de tri optique. En 2016, 60 000 tonnes de déchets toutes catégories confondues, ont pu être traitées sur le site de Mende.

### Après le tri, la régénération des plastiques

Entre temps, le projet de développement du recyclage des plastiques s'est étoffé. En 2014, l'entreprise a démarré la production de paillettes en PE et PP provenant de gisements industriels. « Nous avons désormais deux lignes qui produisent des paillettes à hauteur de 2 t/h » explique Philippe Michelet. Portée par cette diversification d'activité, l'entreprise ne pouvait s'arrêter à mi-parcours. En début d'année, une première ligne d'extrusion a vu le jour sur le site de Mende. Les déchets plastiques sont broyés, lavés et transformés en granulés. Des opérations de compoundage sont également réalisées selon le cahier des charges de la clientèle. « Notre intérêt dans cette démarche est à la fois économique, social et environnemental. Le tri des plastiques, même poussé, ne permet pas seul de rentabiliser une entreprise. Avec l'idée de renforcer l'emploi grâce à un secteur porteur non délocalisable, il nous paraissait évident de réfléchir à la fabrication de produits semi-finis plus compétitifs et plus rentables, explique Philippe Michelet. Par ailleurs, si nous massifions les flux, nous limitons le transport. Dans ce contexte, lorsqu'un camion arrive sur notre site, rempli de déchets, il repart avec des nouvelles matières premières ». Une valorisation locale, c'est aussi le choix de privilégier une clientèle de transformation de proximité. Environnement Massif Central vend aujourd'hui ses granulés extrudés à des transformateurs plasturgistes nationaux et régionaux. **En misant sur le recyclage des déchets plastiques, Environnement Massif Central compte bien accueillir d'autres gisements comme les cartouches d'impression, pour lesquelles, une première ligne de traitement a été mise en route en décembre 2016.**

L'entreprise familiale de Lozère fêtera le 27 septembre prochain, son vingtième anniversaire, en présence de ses clients et d'élus locaux. Pour son président, ce sera l'occasion de rappeler le chemin parcouru mais aussi d'évoquer les perspectives d'avenir. Avec un chiffre d'affaires de plus de 11 millions d'euros en 2017, Environnement Massif Central ne souhaite pas encore s'en arrêter là. La valorisation des déchets a encore de beaux jours sur le site de Mende.